



MAIRIE INFOS

KELEIER AR GUMUN PLOUGANOU

NOVEMBRE 2021

Collecte annuelle 2021 de la Banque Alimentaire

La collecte annuelle de la Banque alimentaire aura lieu le vendredi 26 et samedi 27 novembre au supermarché CASINO de Plougasnou.

Temps d'éveil et de motricité

La ville de Plougasnou propose chaque mois, le premier mercredi de 10h30 à 11h30, des ateliers d'éveil et de motricité à destination des enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle. (Accès gratuit).

Premier atelier le mercredi 17 novembre. Les ateliers se déroulent à l'école Marie-Thérèse Prigent, dans la salle de motricité. Les inscriptions obligatoires s'effectuent par téléphone ou par mail :

En mairie : 02 98 67 30 06

ou 06 02 12 35 18

Mail : animasso@plougasnou.fr

Pièce de théâtre

Dimanche 14 novembre

Après-midi théâtrale le dimanche 14 novembre à 15h00 à la salle municipale - 37 Rue de Primel, par la Troupe Uni'Vers'Cène qui présente la pièce «La bonne adresse» de Marc Camoletti au profit de l'association Céline et Stéphane - Leucémie Espoir.

Entrée 8 € - Gratuit pour les moins de 12 ans. Billeterie sur place à partir de 14h30. Réservation possible au 06 25 19 82 76.

Association des Parents d'élèves de l'école Marie-Thérèse Prigent

Un vide-greniers, organisé par l'APE aura lieu dimanche 21 novembre à la salle omnisports.

L'APE Marie-Thérèse Prigent recherche des bénévoles pour accompagner des enfants de primaire à faire leurs devoirs, les lundis et/ou les jeudis, de 16h15 à 17h45.

Exposition à la Maison Prévôtale

L'exposition «Colonies des Peintres de

Térénez entre 1930 et 1980» se tient actuellement à la Maison Prévôtale jusqu'au 7 novembre. Les horaires d'ouverture sont de 14h30 à 18h00, de 10h00 à 18h00 le mardi matin, jour de marché.

Une journée est prévue spécialement pour les écoles le lundi 8 novembre.

Associations – faites connaître vos manifestations

Les associations peuvent envoyer en mairie leurs informations et dates d'animations afin qu'elles soient publiées dans le Mairie Infos. Articles à transmettre en mairie avant le 25 du mois précédent la parution

Repas des Aînés

En raison de la dégradation de la situation sanitaire, le repas des Aînés n'aura pas lieu cette année. Un moment de convivialité sera organisé au printemps prochain.

Les personnes concernées recevront un courrier d'invitation.

Déclaration 2021 de ruchers

Une déclaration de ruchers est indispensable pour pouvoir assurer un suivi sanitaire efficace en apiculture.

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer réglementairement chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021.

Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Un Cerfa (n° 13995*04) est également disponible en mairie.

Travaux Rue François Charles - Application Hello Travaux

La société COLAS met en place une application pour smartphone : Hello travaux ! qui permet aux riverains d'être informés de l'avancement des travaux.

Permanence du CAUE

Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? Profitez des conseils d'un architecte du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.

Permanence architecturale à Morlaix Communauté chaque 1er mardi du mois, gratuit et sur rendez-vous.

Contact : 02 98 15 31 36.

Retrouvez toutes les informations

de la commune sur :

Le site internet :

www.mairie-plougasnou.fr

La page Face Book :

@mairiedeplogasnou

L'application Gwig :

Commune de Plougasnou

Adresse mail de la mairie :

contact@plougasnou.fr

Urbanisme

Vous avez des travaux à réaliser ?

Les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (remplacement de menuiseries, ravalement de façade, création ou modification d'ouverture...), de l'agrandir, de créer une annexe (abri de jardin, piscine...), d'édifier ou modifier une clôture, etc... sont soumis à déclaration préalable ou dans certains cas à permis de construire.

Le service Urbanisme est à votre écoute pour tous vos projets d'urbanisme. Il vous renseignera sur le règlement applicable et les pièces à fournir pour la constitution de votre dossier.

A noter également que tout aménagement aux abords d'une construction (tel que les travaux de bitumage, suppression de haies et talus) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Bibliothèque municipale

34 Rue de Primel
29630 PLOUGASNOU
02 98 67 31 26

Horaires

Le mardi : 11H - 12H.

Le mercredi : 10H - 12H et 14H - 17H30.

*Passé
sanitaire
demandé*

Le vendredi : 10H - 12H et 16H30 - 17H30.

Le samedi : 10H - 12H et 14H - 17 H30.

Les Abonnements

Moins de 18 ans : Gratuit. Individuel : 13 €.

Famille : 26 €.

Vacances : 5 € + caution de 30 €.

Maison de santé

Maison de santé, 29 Rue François Charles.

Docteur Le Nouy et Docteur Nougaret.

Tél : 02 98 67 30 20.

Nolwenn Nougaret, Pédicure-Podologue D.E

29 Rue François Charles

Tél : 02 98 24 37 82.

Cabinets infirmiers :

- cabinet Le Borgne - Kerdoncuff - Flamanc - Mathieu - Livolant - Postic et Murla.

Téléphone : 02 98 67 34 89.

- cabinet Lindivat - Siembida - Floch.

Téléphone : 02 98 67 84 94.

- cabinet Gautier Sylviane - Romieux David -

Tardivel Sophie - Téléphone : 02 98 67 31 87

Permanence de Nathalie Bernard, Maire

Le premier samedi du mois : sans rendez-vous de 10h00 à 12h00.

Madame le maire reçoit également sur rendez-vous le mercredi après-midi et le jeudi matin. Contacter l'accueil de la mairie au 02 98 67 30 06 pour la prise de rendez-vous.

Permanence des adjoint(e)s au maire

Muriel Foulon, adjointe au maire, chargée des affaires sociales, assure des permanences en mairie le vendredi après-midi de 14h30 à 17h00 - tous les 15 jours. Merci de prendre rendez-vous au préalable auprès du CCAS, par mail : ccas@plougasnou.fr ou par téléphone : 02 98 67 87 87.

Jean-Paul Bellec, adjoint au maire, chargé de l'économie, du tourisme, de la culture et du patrimoine, assure une permanence, avec ou sans rendez-vous, en mairie le vendredi matin de 10h00 à 12h00.

Joffrey Castel, adjoint au maire, chargé des animations, de la vie associative et du sport assure une permanence, avec et sans rendez-vous, le premier lundi de chaque mois en mairie, de 17 à 19h00.

Les rencontres avec les autres adjoints se font sur rendez-vous (au 02 98 67 30 06).

INFO EXPRESS

Elections prévues en 2022 :

- élection présidentielle les 10 et 24 avril.

- élections législatives les 12 et 19 juin.